

VŒUX A LA POPULATION
14 Janvier 2011

Discours de Jean-Carles GRELIER
Maire de La Ferté Bernard
Conseiller Régional

Mes Chers Amis,

930 millions. Ce n'est pas - rassurez-vous - le budget de la Ville pour cette année qui s'ouvre, mais le nombre de SMS échangés entre les français dans la nuit du 31 Décembre au 1^{er} Janvier.

Les SMS, vous savez ces petits messages plein de subtilité littéraire qui disent pour l'un « bonne année » et pour l'autre « merci, toi aussi ».

Et bien, voyez-vous, on aura beau essayer de me faire croire qu'il s'agit d'un formidable progrès, je préfère et de loin des moments comme ce soir où l'on est certes moins nombreux mais où on va se rencontrer, où l'on va dialoguer et partager un peu d'amitié et de convivialité.

Qu'il me soit donc permis de vous accueillir ce soir, au nom du Conseil municipal, pour revenir quelques instants ensemble sur l'année écoulée et dresser les orientations que nous vous proposons pour l'année à venir.

Le chantier phare de l'année 2010 aura bien sûr été le réaménagement de la Place Ledru Rollin. Et je ne peux évoquer ces travaux sans remercier ni saluer la patience des commerçants et des riverains de ce quartier qui ont eu à subir ces six mois de chantier.

Sans saluer ni remercier aussi de leur patience les habitants de l'Avenue Pierre Brulé qui ont eu à supporter un accroissement important du trafic routier.

Aujourd'hui les travaux sont terminés. La Place a été rendue aux piétons comme aux automobilistes.

Je sais que certains s'interrogent : fallait-il maintenir la circulation des poids lourds par la Place Ledru Rollin ?

A ceux là je réponds que l'Avenue Pierre Brulé n'a jamais été et ne sera pas la déviation de La Ferté Bernard. Le partage du trafic s'impose donc, à défaut de pouvoir l'interdire complètement.

J'ai sollicité du Président du Conseil général la programmation d'une future déviation. Et si notre demande a bien été entendue, il m'a aussi été répondu que le coût important d'un tel équipement ne permettait pas de fixer dès aujourd'hui un calendrier de réalisation.

Alors, en attendant, nous allons aménager deux zones limitées à 30 km/h au niveau de l'hôpital et au niveau de l'école afin de casser la vitesse et d'assurer davantage de sécurité aux usagers.

Dans le même temps, nous avons chargé un cabinet spécialisé d'étudier tous les aménagements et toutes les autres mesures susceptibles de limiter la circulation des poids lourds dans la traversée de La Ferté Bernard.

Enfin dans quelques semaines démarreront les travaux de rénovation des giratoires et nous avons convenu avec les services du Département qu'ils devront conserver leur configuration actuelle et ne pas rendre plus facile la circulation des poids lourds.

Cet accroissement de la circulation, me conduit à appeler chacun à la raison. Tout aménagement et notamment les aménagements commerciaux futurs qui viseraient à renvoyer des flux de circulation supplémentaires sur l'avenue Pierre Brulé nous paraissent inacceptables tant pour la sécurité des usagers que pour la tranquillité des riverains. Et nous ne les accepterons pas !

L'année qui démarre s'inscrit dans un contexte national qui est celui d'une conjoncture qui reste marquée par les stigmates de la crise : une croissance positive mais encore modeste, un chômage en baisse mais dont les créations d'emplois n'ont pas encore permis de compenser les suppressions de l'année 2009 et une situation des comptes publics dégradée par le nécessaire soutien à l'économie, qui a certainement évité une catastrophe économique plus grande encore, mais qui a sensiblement aggravé les déficits publics.

La responsabilité économique exige que l'Etat continue de soutenir l'activité économique et l'emploi.

Elle exige aussi qu'il entre de nouveau dans une spirale budgétaire vertueuse. Cela ne peut passer que par une contraction des dépenses, contraction que doivent s'imposer aussi les autres acteurs de la sphère publique, au premier rang desquels sont les Collectivités locales.

Ainsi, les dotations servies par l'Etat aux Collectivités vont-elles être gelées pour une durée de trois années.

La résorption des déficits publics ne peut pas être la seule affaire de l'Etat. Les Régions, les Départements et les communes doivent également faire cet effort d'introspection budgétaire et traquer toutes les dépenses qui ne seraient parfaitement légitimées par la poursuite de l'intérêt général.

Pour autant, ce gel des dotations de l'Etat, si nous l'acceptons doit être compensé par un gel des mises aux normes qui nous sont imposées par les services de l'Etat pour la même période. On ne peut pas exiger de nous que nous gelions nos recettes et dans le même temps nous obliger à accroître nos dépenses.

Je saisisrai prochainement le Président de l'association des Maires de la Sarthe de cette question pour qu'elle soit transmise au Préfet au nom des 375 maires sarthois.

Grâce aux efforts conjoints des Elus et des personnels municipaux, nous avons pu diminuer nos dépenses de fonctionnement de 6,5% en deux ans sans pour autant affecter le bon fonctionnement des services qui vous sont offerts.

Je n'ai pas l'intention de lâcher la bride en 2011.

Cette gestion au plus près des besoins, qui s'efforce de privilégier le pragmatisme sur l'empirisme budgétaire, nous a jusqu'à lors permis de tenir tous nos engagements et de réaliser chaque année un important programme d'investissement.

La fiscalité est aussi un sujet sur lequel la responsabilité doit l'emporter sur toute autre considération. Il ne sert à rien de pleurer, comme je l'entends ici ou là, sur le désengagement de l'Etat ou sur les transferts de compétences. La situation des comptes publics est une responsabilité partagée entre tous parce qu'au final, ce sont toujours les contribuables qui paient.

Utiliser la fiscalité locale, comme envisagent de le faire certaines collectivités, pour se constituer une épargne dite de précaution et justifier ce choix par le désengagement de l'Etat, est non seulement stupide, c'est aussi irresponsable.

Notre année 2011 sera marquée par le lancement des travaux de la future médiathèque. Ces travaux, jumelés au réaménagement de l'ancien centre commercial, vont à terme créer un nouveau quartier en cœur de ville, véritable trait d'union entre le centre historique et la zone de loisirs.

J'ai bon espoir que les travaux puissent démarrer au sortir de l'été 2011 pour s'achever un an plus tard et mettre ce nouvel équipement à votre disposition pour la rentrée 2012.

L'année 2011 verra aussi la mise en chantier de la rénovation du Centre Maurice Loiseau. Pas juste un coup de badigeon, mais une opération de réhabilitation en profondeur, de l'ampleur de celle que nous avons conduite sur la salle Gérard Dutertre il y a quelques années.

Bien sûr, nous sommes conscients de la gêne que ces travaux ne vont pas manquer de provoquer à certaines associations sportives.

Je veux ce soir les assurer que nous allons tout mettre en œuvre pour que l'essentiel des travaux puisse être réalisé sur la période estivale, celle où il y a moins d'entraînements et plus de compétition. Par ailleurs, des créneaux pourront être utilisés sur les salles de sport communautaires du LUART et de TUFFE.

Mais, avec la meilleure volonté du monde, je n'ai pas trouvé la solution miracle qui consisterait à effectuer des travaux sans immobiliser les locaux quelques temps.

Merci donc à nos amis sportifs pour leur compréhension.

Dans le secteur économique et de l'emploi, nous allons poursuivre et achever en 2011 la zone de la Monge et la pépinière ARTEC Développement.

Des contacts sérieux ont d'ores et déjà été tissés pour l'un comme pour l'autre de ces deux outils supplémentaires dont se dote notre ville pour continuer, avec la même foi et la même détermination, à favoriser l'installation ou le développement d'entreprises et donc la création d'emplois.

Dans le domaine commercial, les choses devraient évoluer de manière importante dans les prochains mois. La Commission départementale d'aménagement commercial a donné son accord au dossier du SUPER U le 13 Janvier dernier. Le permis de construire du magasin est déposé depuis la fin de l'année dernière.

Une ouverture au printemps 2012 me paraît une échéance raisonnable pour ce commerce de proximité, à taille humaine et ouvert à toute la population de notre cité qui n'est pas située à proximité de la diagonale commerciale Pierre Brulé / Verdun, où se concentrent toutes les grandes surfaces.

L'année 2011 devraient également voir l'arrivée de nouveaux commerces dans la zone de l'espace du lac, l'objectif étant de diversifier l'offre commerciale, de jouer sur la complémentarité plus que sur la concurrence, afin d'inviter les consommateurs à privilégier le commerce local.

Avec près de 500.000 euros de dotation annuelle, en hausse de 2%, le Centre communal d'action sociale pourra lui aussi poursuivre son travail discret mais efficace d'écoute, de soutien et d'aide à ceux de nos concitoyens les plus faibles ou les plus exposés aux aléas de la conjoncture.

Il nous faudra aussi poursuivre l'effort consenti en direction des établissements scolaires, en maintenant à hauteur de 120.000 euros et pour la troisième année consécutive, la somme consacrée aux travaux d'investissement dans les écoles.

Enfin, comme l'an passé, les crédits affectés à la voirie connaîtront une dotation exceptionnelle de 150.000 euros pour faire face aux nombreuses opérations de réfection de voirie liées à la neige et au gel. Même si, compte tenu des coûts pratiqués en cette matière, nous ne pourrons sans doute pas aller aussi loin qu'il serait souhaitable.

Ce panorama ne serait cependant pas complet si je n'évoquais avec vous l'important dossier de la médecine de ville.

L'an passé, par l'intermédiaire d'un cabinet spécialisé, nous sommes entrés en contact avec 1500 médecins généralistes exerçant en banlieue parisienne pour leur proposer de venir s'installer dans notre ville. Nous avons obtenu 21 réponses, organisé 7 rendez-vous et malgré cet effort aucun médecin n'a accepté de venir s'installer chez nous.

Le premier constat à dresser c'est celui de l'évolution de la pratique médicale. En 2009, les universités françaises ont diplômé 5113 médecins généralistes. Parmi ceux-là, 66 % ont choisi le salariat, 28 % ont choisi de faire des remplacements et seulement 8,6 % d'entre eux ont choisi de s'installer en libéral, c'est-à-dire 450 médecins pour 36.000 communes.

C'est une réalité sévère avec laquelle il va nous falloir composer qu'elle nous plaise ou non.

Je serai en mesure de soumettre au Conseil municipal des propositions concrètes avant la fin du mois de Mars prochain pour pallier le manque présent et à venir de médecins généralistes à La Ferté Bernard.

Je le ferai avec détermination. Mais je le ferai aussi avec humilité tant j'ai acquis la conviction qu'il n'existe pas en cette matière de solution miracle.

Enfin, l'année qui vient sera ponctuée de festivals, de spectacles, de salons et d'animations en tous genres parce que la vie culturelle a une place à part et un rôle particulier à jouer dans le maintien de la cohésion sociale.

Comment ne pas évoquer bien sûr le prochain Festival ARTEC avec cette question que vous êtes nombreux à nous poser : qui sera l'artiste vedette du prochain concert ?

Et bien en 2011 La Ferté Bernard bougera au son de la musique de Ben l'Oncle Soul et ça donnera ça....

Mes Chers amis, comme chaque année votre Conseil municipal va par ses décisions continuer de façonner notre ville, continuer de lui donner toutes les conditions et toutes les chances de la réussite.

Comme chaque année nous aurons l'impérieuse obligation de nous souvenir que les projets d'une ville sont d'abord et avant tout ceux de chacune et de chacun de ses habitants.

Alors, à l'aube de 2011, permettez qu'avec mes collègues du Conseil municipal nous formions pour chacune et pour chacun d'entre vous des vœux de bonne et heureuse année.

Que 2011, soit entre nous une année de respect, une année de responsabilité, de solidarité aussi, une année de dialogue et d'échange.

Tous ensemble, construisons 2011.